L'ESTUAIRE Généalogique

SOCIÉTÉ DE GÉNÉALOGIE ET D'HISTOIRE DE RIMOUSKI
SGHR

Trente-huitième année
Prix : 6,00 $ l'unité

Numéro 151
Automne 2019

Pages 49 à 72

La Société de généalogie et d'histoire de Rimouski souligne ses **40** ans. En effet, le 13 août 1979, naissait officiellement notre Société de généalogie sous l'appellation de **Société généalogique de l'Est du Québec.**

Sommaire

Informations générales 50
Rapport du président 51
Joseph-Marie Bélanger et Angélique Ouellet (2e partie) 54
Tableau généalogique (par municipalités) des notaires ayant eu résidence (dûment nommée dans les actes notariés) dans l'Est du Québec et ce aux XVIIe, XVIIIe et XIXe siècles 61
Six familles de Lac-au-Saumon sont parties pour Coppell, Ontario 67
États financiers de la SGHR au 31 mars 2019 68
Lettre circulaire de Mgr Léonard, évêque de Rimouski, à son clergé 70
L'ermite Toussaint Cartier (sculpture) 71

Société de généalogie et d'histoire de Rimouski (SGHR)
(Fondée à Rimouski le 13 août 1979, sous l'appellation Société généalogique de l'Est du Québec).
Membre de la Fédération québécoise des sociétés de généalogie.
Récipiendaire du Prix du Patrimoine 2000
Récipiendaire du Prix Cyprien-Tanguay 2002

Buts de la société :

- Organiser, promouvoir et patronner des activités et manifestations généalogiques, historiques et culturelles;
- inventorier, protéger et étudier le patrimoine;
- organiser et tenir des conférences, réunions, assemblées et expositions pour la promotion et la diffusion de la généalogie et de l'histoire.

Cotisation (*Renouvelable avant le premier janvier de chaque année*) **:**

Canada :	35 $ / 1 an	Membre Web : 40 $ / 1 an	Étudiant : 25 $ / 1 an
États-Unis :	45 $ U.S.		
Autres pays :	45 $ U.S.		

Conseil d'administration (2019-2020) :

Président	Guy Bernier	*guy33ber@hotmail.com*	1116	(418) 723-4547
Vice-président	Pierre Rioux	*sgeq@iname.com*	0219	(418) 724-5061
Resp. Conférences & Formation				
Secrétaire	Louisa Mercier		1935	(418) 722-7146
Trésorier	Claude-C. Fortin	*clsy@cgocable.ca*	1346	(418) 724-6283
Resp. Estuaire généalogique	Laurent Bérubé	*laube39@globetrotter.net*	0023	(418) 723-5672
Resp. Bénévoles	Diane Côté	*giassonc@globetrotter.net*	1665	(418) 724-8038
Resp. Volet Histoire	Pierre Collins	oursi@live.ca	0373	(418) 724-9673
Resp. Bibliothèque & Achats	Sylvain Mainville	*sylvainm_27@hotmail.com*	0735	(418) 721-2742
Administratrice	Diane D'astous	diandastous@netscape.net	1678	

Adresses de la Société : 110, rue de l'Évêché Est, Rimouski, Québec, G5L 1X9, (local L 120)
Téléphone: (418) 724-3242
Site Internet : http://sghr.ca
Courriel : *info@sghr.ca*

L'Estuaire généalogique :
Les textes de la revue sont la responsabilité de leur auteur.

- Revue trimestrielle (printemps, été, automne et hiver).
- Le média officiel de la Société de généalogie et d'histoire de Rimouski.
- Gratuit pour les membres.

Le Centre de recherche de la SGHR, ouvert 24 heures/semaine

	Avant-midi	Après-midi	Soirée
Lundi		13h – 16h	
Mardi	9h - 11h30	13h – 16h	19h – 21h
Mercredi	9h - 11h30	13h – 16h	19h – 21h
Jeudi		13h – 16h	
Samedi		13h – 16h	

Dépôt légal : 3e trimestre 2019
Bibliothèques nationales du Canada et du Québec
Société canadienne des postes : Poste-publications, #40049995

Période : Automne 2019
Mois de parution : Septembre 2019
ISSN 0824-4936

Rapport du président
Bilan de l'exercice 2018-2019

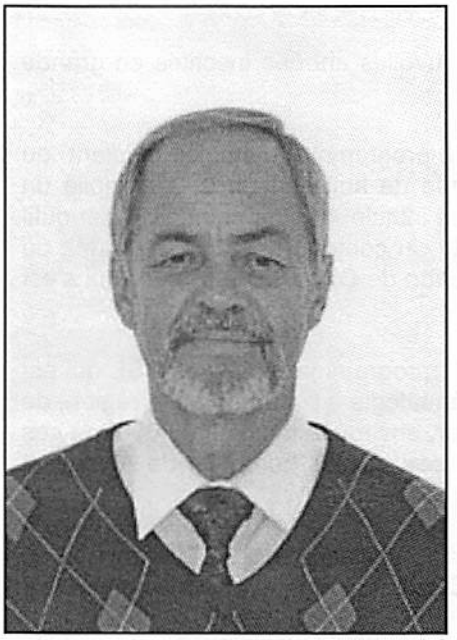

Il me fait plaisir de vous présenter mon rapport annuel à la présidence de la Société de généalogie et d'histoire de Rimouski. Il se veut un compte rendu complet des activités et du fonctionnement de votre société.

Cette année, nous avons perdu un membre au sein du conseil d'administration; Jeannot Desrosiers a dû nous quitter parce que son nouveau travail exigeait beaucoup trop de voyagement pour lui permettre de s'acquitter de sa tâche adéquatement dans notre d'équipe. Malheureusement nous n'avons pu le remplacer.

En 2018, nous avons tenu des réunions les 20 août, 17 septembre, 15 octobre, 19 novembre et 17 décembre; en 2019, ces réunions se sont tenues les 21 janvier, 18 février, 18 mars, 18 avril et 13 mai.

La société a offert 6 conférences pendant le dernier exercice.

Voici la liste de ces conférenciers (res) et leurs sujets :

2018-09-06 **Robert Tremblay & Christian Lamontagne** La bataille de Chérisy, cent ans plus tard.

2018-10-25 **Jean-Pierre Gendron-Hêtu** Les origines fribourgeoises de Pierre Miville dit Le Suisse : une hypothèse enfin validée grâce à l'ADN.

2018-11-22 **Guillaume Marsan** Identification de photographies anciennes : l'exemple de Rimouski avant le feu de 1950.

2019-01-07 **Sergine Desjardins** Les filles du Roy et leur époque.

2019-02-21 **Justin Dubé** La famille Dubé , une vitrine sur les fronts pionniers bas-laurentiens au XIX siècle.

2019-03-07 **Kati Brown** La seigneurie oubliée.

De plus, notre vice-président organisa d'intéressantes séances de formation :

2018-09-08 **Pierre Rioux** Quelque trucs pour résoudre des cas difficiles.

2019-02-17 **Dominic Gagnon** Généalogie par ADN – Projet Québec-ADN.

2019-03-28 **Gilles Cayouette** Les copies religieuses et civiles des registres de l'état civil.

À noter le support de M. Pierre Granger qui a affiché à nouveau nos activités à la porte d'entrée de la bibliothèque

Dans le cadre de la semaine de la généalogie, nous avons, comme l'an passé, participer à la porte ouverte du BAnQ de Rimouski. M. Guillaume Marsan a fait venir à nouveau un représentant d'Ancestry pour démontrer les facilités que cette organisation met à la disposition de leurs membres. Une bonne publicité a attiré plusieursgénéalogistes que nous ne connaissions pas, et certains d'entre eux ont manifesté le désir de visiter nos locaux dans les jours suivants.

Au cours de l'année, la Société a fourni au groupe BMS2000 47 256 nouvelles entrées inscrites en grande partie par nos bénévoles **Diane D'Astous** et **Louisa Mercier.**

Tout comme par les années précédentes, nous avons bénéficié du programme d'emploi étudiant du gouvernement fédéral. L'étudiante **Arianne Allard**, engagée pour une période de huit semaines, a compilé un nombre appréciable de nouvelles données dans notre programme informatique intitulé « Actes notariés »; cet outil de recherche, qui compte maintenant 28 946 contrats, est un index descriptif du contenu des actes notariés de l'ancien district de Rimouski. Par surcroit, nous avons bénéficié de la participation de **Gilbert Desrosiers** qui s'est offert pour s'impliquer dans ce beau projet en continuant le travail de l'étudiante.

Peu de gens, y compris certains bénévoles, ne semblent pas connaître le programme **Mariages BSL** qui est disponible sur tous les écrans. Cet ouvrage, dont je suis l'auteur, se veut la généalogie à l'intérieur de la région, de tous les gens dont le mariage fut célébré dans le Bas-St-Laurent. En date d'hier, environ la moitié (105 000) de ces mariages est disponible pour consultation. Cela comprend les mariages classés par les hommes, de Abalain à Lefrancois. Ce logiciel n'est pas disponible sur notre site web.

Notre site web a pris du mieux et la fréquentation s'est améliorée. Suite à l'installation récente de la base de données des Claveau, gracieuseté de notre premier président M. **Robert Claveau**, nous avons maintenant 20 bases de données pour un total de 1 429 437 noms.

Il y a 2 mois environ, nous avons été sollicités pour patronner une organisation locale formée de gens d'ici qui veulent rappeler la mémoire de **Toussaint Cartier**, l'ermite de l'ile St-Barnabé. Les promoteurs, **Christian Girard**, **Hélène Lévesque** et **Armand Dubé** veulent ériger une statue de l'ermite aux abords du fleuve pour commémorer les 300 ans de son arrivée. Notre patronage s'est limité à en faire la promotion sur « Facebook » et à collecter les dons pour ensuite émettre les reçus de charité aux donateurs. La statue est terminée et son installation a eu lieu en juillet dernier sur le côté ouest du Bureau d'information touristique de Rimouski. Le sigle et le nom de la société sera affiché sur le socle.

Cette année marque le 40ième anniversaire de la fondation de notre Société. Votre conseil d'administration est en réflexion à savoir comment nous soulignerons cet heureux évènement. Nous devons trouver une activité qui suscite l'intérêt de plusieurs personnes tout en respectant les moyens que nous avons. Vous pouvez nous faire vos suggestions par écrit à l'adresse courriel de la société **info@sghr.ca** .

Aujourd'hui même, nous avons tenu notre traditionnel 5 à 7 des bénévoles. Comme par le passé cette activité se veut une marque de reconnaissance envers nos bénévoles qui ont donné généreusement de leur temps tout au long de l'année. Leur travail est essentiel au bon fonctionnement de notre Société, voir même l'existence de celle-ci. Ces bénévoles sont Fernand Bernier, Chantal Côté, Diane D'Astous, Gilbert Desrosiers, Marie-Paule Leclerc, Raymond Levasseur, Louisa Mercier, Jacqueline Morin, Ginette Pineau, Lise Plante, Roberte Renaud, feu Rita Roy et Aimé Thériault.

Je veux remercier toutes les personnes qui, en siégeant sur le CA, ont assuré le maintien de nos activités tout au long de cette année. Plusieurs d'entre elles sont fidèles au poste depuis de nombreuses années. Leur dévouement à la cause est indéniable et ils ou elles s'acquittent de leur tâche de façon professionnelle. Ils sont :

Pierre Rioux, ancien président, occupant le poste de vice-président, était responsable comme à chaque année de trouver et recruter les conférenciers, d'assurer le suivi à leur venue, de les accueillir, et de les présenter. Ses grandes connaissances en généalogie lui confèrent également le droit de donner de la formation sur la recherche généalogique.

Louise Verrette, occupant le poste de secrétaire, a encore mis son efficacité au service de la Société. Ses occupations au sein de la Société sont nombreuses et demandent une disponibilité de tous les instants. Elle fut toujours prête à fournir les informations nécessaires à son bon fonctionnement. Malheureusement, elle se retire du conseil d'administration mais assurera le support à la nouvelle secrétaire tant que le besoin y sera nécessaire.

Laurent Bérubé, ancien président et administrateur de grande expérience, continue à faire du bénévolat de garde en plus d'être l'éditeur de l'Estuaire généalogique depuis de nombreuses années. Ses connaissances sont toujours très utiles au sein du conseil.

Pierre Collins, s'est occupé à répondre aux questions et demandes téléphoniques ou écrites concernant notre histoire locale. Il a produit des articles pour notre revue et, comme à chaque été, supervise le travail de l'employée qui travaille à entrer de nouvelles données dans notre logiciel d'Actes notariés.

Sylvain Mainville, responsable de la bibliothèque, a utilisé son expérience et sa connaissance du milieu pour faire de nouveaux achats de livres nécessaires à la recherche généalogique et historique. Cette recherche devient de plus en plus difficile en raison de la diminution des écrits au profit des données informatisées. Il s'est occupé de l'évaluation des livres usagers à vendre avec la collaboration de Pierre Collins et de Laurent Bérubé.

Diane Côté, en raison de la diminution des effectifs, a fait face à la difficulté grandissante de bâtir l'horaire des bénévoles de garde. Il s'en vient impératif de trouver d'autres personnes compétentes pour accomplir cette tâche si nous voulons conserver nos heures d'ouverture. Très active, elle est notamment toujours prête à accomplir de nouvelles tâches.

Mes remerciements s'adressent également à toutes les personnes qui, à un autre niveau, contribuent à l'existence et au maintien de notre Société. Je nomme ici la Ville de Rimouski, en commençant avec son maire, M. Marc Parent, les conseillers, les cadres de notre ville qui nous ont toujours manifesté leur appui, M. Claude Périnet, directeur général, M. Guy Dionne, directeur du Service des loisirs, et M. David Nadeau, directeur de la Bibliothèque Lisette-Morin.

Je voudrais remercier nos commanditaires qui, généreusement, nous appuient par leur commandite dans l'Estuaire généalogique, sans toutefois oublier les 253 membres et les abonnés de notre Société.

Je porte également à votre attention que, depuis le départ de Jeannot Desrosiers, nous ne sommes plus que 8 administrateurs au sein du conseil d'administration. Cette situation n'est pas recommandée en cas d'un vote partagé lors d'une décision du conseil d'administration

Guy Bernier
Rimouski, ce 6 juin 2019

Joseph-Marie Bélanger et Angélique Ouellet, Louis Bélanger et Angélique Bélanger

(2ième partie)

Monique Bélanger (0737)

3. JOSEPH MARIE BÉLANGER ET ANGÉLIQUE OUELLET À SAINT-SIMON

L'établissement et les naissances

Après leur mariage, Joseph-Marie et Angélique se sont établis sur le lot acheté en 1820 et identifié maintenant sous le numéro 121 du cadastre de Saint-Simon. Tous leurs enfants y sont nés. L'aînée, Marie, née le 20 mars 1824, a été portée au baptême, le 21, par Louis Bélanger et Angélique Bélanger, mariés depuis deux mois seulement, à L'Islet, et déjà installés sur leur lot de Saint-Simon. Joseph-Marie, resté près de son épouse, était absent au baptême.

Le recensement de 1831, tenu entre le 1er juin et le 1er octobre, nous apprend que la famille de Joseph-Marie et Angélique compte déjà huit personnes, soit les deux parents et six enfants. Après Marie, l'aînée, sont nés :

Joseph-André, né le 24 avril 1825 ;

Jean-Baptiste, le 29 novembre 1826 ;

Damase, le 11 décembre 1827 ;

Florence, le 30 septembre 1829 ;

Marie-Geneviève, le 24 février 1831.

Ils se reconnaissent comme catholiques romains. Ils résident au premier rang de Saint-Simon, où ils occupent une ferme de 280 acres en vertu d'un bail à cens qu'ils doivent acquitter chaque année auprès du seigneur. Les 30 acres en culture ont produit, l'année précédente, 30 minots de patates, 80 minots de blé, 24 minots de pois, 2 minots d'avoine, 15 minots d'orge et 30 minots de seigle. Ils possèdent 6 bêtes à cornes, 2 chevaux, 17 moutons et 4 cochons. On se souvient que cette année avait été très difficile au Bas-Saint-Laurent.

Joseph-Marie voit plus loin et songe à agrandir son patrimoine. Quelques années plus tôt, le 11 mai 1827, il avait acheté, du sieur Lemieux et de son épouse, un lopin de terre de 1 arpent par 5 situé entre le chemin de la Reine et un rocher qui s'y trouve. Mais il projette surtout de pouvoir établir ses fils sur des terres sises dans la région. Le 18 janvier 1837, il achète de Joseph-Claude Bélanger et son épouse une grande terre, de 4 arpents de front sur 42 de profondeur, qui pourrait assurer la subsistance de deux familles. Cette terre est située au premier rang ouest de la paroisse de Saint-Fabien[1].

Joseph-Marie avait à Saint-Simon un petit-cousin qui était aussi son grand ami. Dominique Gamache avait été le parrain de Joseph, le premier fils de Joseph-Marie et Angélique. Or cet homme, cultivateur, avait des problèmes de santé et n'était plus capable de cultiver sa terre de 2 arpents et demi sur 42, située au premier rang, à l'est de la route actuelle de Saint-Mathieu. Le 28 septembre 1842, il l'a donnée à Joseph-Marie en échange d'une rente viagère et alimentaire et de l'assistance requise dans sa maladie. Il se réservait sa maison, sa vie durant[2].

Tout va bien pour la famille qui compte maintenant onze enfants avec les cinq nés après le recensement de 1831 :

Marcelline, le 8 décembre 1832 ;

---

[1] Greffe du notaire Fournier, nº 437.

[2] Greffe d'Antoine Bernier, minute nº 609.

Marie-Olympe, le 10 mai 1834 ;

Monique, le 9 avril 1836, première à être baptisée à Saint-Simon ;

Peuplaise, le 19 avril 1839 ;

Cléophas, le 1er avril 1841.

Tous ces enfants grandissent en bonne santé. Par leur travail et leur esprit d'initiative, les parents peuvent espérer aider leurs enfants à s'établir et à fonder de nouvelles familles.

Des deuils imprévisibles et des formalités légales

Au printemps 1843, Angélique Ouellet attendait son douzième enfant. Le 27 mars, elle a donné naissance à une petite fille, Philomène, baptisée le lendemain. Angélique est décédée trois jours plus tard, le 30 mars, probablement des suites de l'accouchement. Les funérailles ont été célébrées, le 1er avril, dans l'église de Saint-Simon devant une famille lourdement éprouvée. Angélique laissait douze enfants, dont le bébé naissant qui ne lui survivrait que quelques jours, et Cléophas qui n'avait pas encore deux ans. Marie, l'aînée de la famille, n'a que 17 ans. Elle prendra en charge le soin de ses jeunes frères et sœurs jusqu'à son mariage en 1850. Joseph-Marie Bélanger est resté seul pour élever ses enfants, assurer leur établissement et les accompagner à l'autel lors de leur mariage. Dans un premier temps, avec l'aide de son notaire, il entreprend les formalités requises par la loi en vue de la protection des biens de ses enfants.

Le 5 octobre 1844, des parents et amis des enfants mineurs, convoqués par Joseph-Marie, se sont réunis dans la maison de Prisque Ouellet, frère de la défunte Angélique, en présence du notaire Antoine Bernier, en vue d'élire un tuteur et un subrogé tuteur. Les personnes présentes sont trois frères et un beau-frère d'Angélique, vivant à Saint-Simon, et trois cousins de Joseph-Marie, dont Louis Bélanger, et Dominique Gamache. Ils élisent le père des enfants comme tuteur et leur oncle Prisque Ouellet comme subrogé tuteur, lesquels s'engagent par serment à veiller aux intérêts des enfants, tous mineurs, énumérés dans l'acte[3].

Deux mois plus tard, le lundi 16 décembre, à la demande de Joseph-Marie, le notaire Bernier s'est présenté à la résidence familiale pour dresser l'inventaire des biens de la communauté qui avait existé entre le requérant et Angélique, sa défunte épouse. Les enfants sont présents ainsi que Prisque Ouellet et deux citoyens requis pour établir la valeur de chaque bien, en prévision de la vente prévue pour le mercredi suivant. L'inventaire, très détaillé, jusqu'au nombre de cuillères et de fourchettes, a porté sur tous *et chacun des meubles, ustensiles de ménage, instruments d'agriculture, animaux, et autres effets, titres, papiers, terres, bâtisses, et autres choses dépendant de la communauté délaissée au décès de ladite défunte arrivé il y a dix-huit mois.* Avec le consentement du subrogé tuteur, n'ont été exemptés que les aliments de base nécessaires à la survie de la famille : *la viande, graisse, beurre, poisson, herbes salées.*

Cet inventaire nous permet de jeter un coup d'œil sur l'environnement matériel de la famille en 1844, soit 24 ans après l'achat de la terre principale et 21 ans après le mariage de Joseph-Marie et Angélique, et d'apprécier la somme de travail accompli jusque-là.

La famille habitait, en décembre 1844, une maison construite en pièces sur pièces de 35 pieds sur 25, *lambrissée et couverte de bardeaux embouvetés.* Cette maison, d'un seul étage habité, comportait deux pièces, soit une cuisine dotée d'un poêle simple et une chambre où se trouvait un poêle double. D'après l'emplacement des meubles et des ustensiles, il semble que la cuisine servait à la préparation des aliments, puisqu'on y trouvait les chaudrons et casseroles, ainsi qu'une huche, mais que les repas se prenaient dans la chambre pourvue de six chaises près de la table et de la vaisselle, coutellerie et nappes.

---

[3] Acte de tutelle enregistré le 31 décembre 1844, nº 2557.

Les parents couchaient probablement dans la cuisine où on trouvait un grand lit avec paillasse, matelas de plume, deux oreillers et un traversin, des draps de flanelle, des couvertures et courtepointes, ainsi que deux couchettes avec paillasses et couvertures. Dans la chambre, il y avait deux lits décrits comme le précédent qui servaient probablement pour les enfants. Cette pièce contenait des armoires, des coffres, divers articles ménagers, en quantité supérieure aux besoins actuels, particulièrement en ce qui concerne les nappes, les draps, les serviettes de toile dites du pays. Les surplus serviraient, selon la coutume, à garnir les coffres des filles lorsqu'elles quitteraient la maison pour se marier. Angélique savait filer, tricoter, tisser, coudre les courtepointes qui ornaient les lits et aussi, probablement, les vêtements de la famille. Elle avait commencé à enseigner ces techniques à ses filles. C'est pourquoi on a trouvé dans la maison sept jeux d'aiguilles à tricoter, quelques paires de ciseaux, quatre rouets à filer, deux métiers à tisser et deux ourdissoirs.

Au cours des veillées d'hiver, pendant que les jeunes enfants dormaient dans la chambre, on veillait probablement dans la cuisine en s'éclairant avec les deux chandelles et la lampe à l'huile qui s'y trouvaient près d'un jeu de cartes. Les fanaux à l'huile trouvés au grenier servaient probablement pour les travaux à l'étable ou à l'extérieur. Le grenier servait surtout à l'entreposage : meubles excédentaires, sacs de toile pour le grain, outils et instruments divers : une herminette, 3 haches anglaises, 3 grosses pioches et 2 petites, des cruches, des barils, 3 grattes de fer, une meule, des paniers, des jarres et 2 barattes.

Les bâtiments de ferme sont ainsi décrits : a) Une grange-étable de 100 pieds sur 25, couverte en paille, partie *en bon état, partie en ruine.* Cette bâtisse n'avait pas suffi pour engranger tout le foin récolté dont une partie avait été déposée temporairement chez plusieurs autres cultivateurs des environs. b) Un fournil en pente, lambrissé, de 15 pieds sur 12, couvert en bardeau en bon état. c) Une laiterie de pièces sur pièces de 8 pieds sur 7, en bon état. Dans l'étable, on a enregistré 3 chevaux, 2 bœufs, 6 vaches, 4 veaux, 19 moutons, 19 poules, 2 oies et 4 cochons.

En fait d'équipements de transport, on a trouvé : 4 charrettes, 2 carrioles, un traîneau, un traîneau à billots, une traîne plate et des petites traînes. Les équipements de ferme sont rudimentaires. On a enregistré une charrue, une herse à dents de fer, trois herses à dents de bois, un crible, trois broques de fer et trois harnais. Pas de semoir ni de faucheuse. Il y avait aussi un lot d'environ 150 planches de pin, suggérant que Joseph-Marie projetait soit des améliorations, soit un agrandissement de la maison. Huit ans plus tard, en 1852, le recenseur note qu'il y a dans la paroisse deux moulins à farine, quatre moulins à scie et 25 moulins à battre le grain mus par le vent. Leur utilisation était-elle partagée ?

Joseph-Marie exploitait une petite érablière. Dans les dépendances, on a trouvé : 400 casseaux, deux quarts, une traîne pour le sirop et une traîne pour le sucre. Deux chaudrons à sucre se trouvaient dans la cuisine et une tranche à sucre, au grenier.

L'estimation de la valeur de chaque article a été faite lors de l'inventaire, mais le notaire n'a pas fait le total. Joseph-Marie ne disposait, à ce moment, d'aucune valeur monnayée, et ses dettes totalisaient un peu plus de 7 louis. Le notaire a également fait l'inventaire des terres, dont il a été question précédemment, en mentionnant, contrats à l'appui, les titres de propriété de chacune d'elles. La valeur des terres n'a pas été estimée et elles n'ont pas fait partie de la vente, car selon la coutume, elles seraient données aux fils qui devraient en repayer une partie à leurs sœurs, ce qui a été exécuté rigoureusement comme nous le verrons par la suite.

Tel que prévu et annoncé le dimanche précédent, à la porte de l'église, on a procédé, le mercredi 18 décembre, à la vente aux enchères, en présence du notaire Antoine Bernier qui en a rédigé le procès-verbal. Tous les biens meubles, animaux et autres effets mobiliers, y compris les vêtements de la défunte, ont été « *criés* » par Jean-Baptiste Fortin et adjugés au plus offrant des enchérisseurs. En révisant cette liste, on constate que la presque totalité des biens a été rachetée par Joseph-Marie lui-même, nommé ici *le tuteur*, gardant intact l'environnement habituel de la famille. On peut se demander comment les enfants, présents, ont pu vivre, à une semaine de Noël, l'inventaire puis les préparatifs et le déroulement de cette vente à l'enchère de tous les objets familiers et indispensables à la vie quotidienne.

Le montant de la vente s'élevait à 79 livres et 2 pence courants, sans déboursé. Au cours de l'été suivant, soit le 28 août 1845, le notaire Ouellet a dressé le procès-verbal du partage des biens afin de déterminer ce qui revenait

aux onze enfants mineurs survivants, tous héritiers pour un onzième dans les biens laissés par leur défunte mère. Le notaire a établi après une longue démonstration que l'actif actuel de la communauté est de 75 livres, 12 schellings, dont la moitié appartient au père et l'autre moitié, soit 37 livres, 5 schellings et 16 pence, appartient à l'ensemble des enfants.

La famille se remet peu à peu des deuils subis et des formalités légales, mais reste fragilisée et confrontée à d'autres départs. Peu avant Noël 1847, Marie-Olympe, jeune adolescente de 13 ans, est malade et décède, trois ans et demi seulement après sa mère, le 11 décembre ; elle est inhumée le 13.

Des mariages, des dons et de nouveaux deuils

Au cours de l'année 1949, Joseph-Marie a sans doute songé sérieusement aux dispositions qu'il devrait prendre pour assurer l'avenir de ses enfants. Il a quatre fils et possède un domaine qu'il peut partager. Il lui reste six filles auxquelles il faut assurer une participation équitable à l'héritage de leur mère.

Depuis plusieurs mois, Placide Fontaine, un jeune homme du voisinage, originaire de Sainte-Anne-des-Monts, fait une cour assidue à Marie, l'aînée de la famille qui, depuis plus de six ans, a joué le rôle de seconde mère pour ses frères et sœurs. Joseph a des projets de mariage avec Marie Bélanger, la fille du cousin Louis. Il pourrait lui donner la terre obtenue de l'ami Dominique Gamache, qui est aussi le parrain de Joseph. Sur cette terre, en plus de la maison de Dominique, il y a une vieille maison de 25 pieds par 20, inhabitée et en mauvais état, qu'il faudrait remplacer. La moitié de cette maison lui appartient, mais l'autre moitié appartient aux enfants. Il décide donc de mettre en vente cette *moitié de maison* qui *a été criée* par Prisque Ouellet, à la porte de l'église trois dimanches de suite, les 13, 20 et 27 mai 1849. Finalement, Joseph-Marie lui-même, offrant 10 piastres, s'est trouvé être le plus haut enchérisseur. Cela a probablement été un sujet de conversation dans les chaumières, ces trois dimanches de mai. Si le récit de cet événement est parvenu jusqu'à nous, c'est que Joseph-Marie a demandé au notaire Antoine Bernier d'en dresser le procès-verbal, qui a été écrit et signé, dans la maison familiale, six mois plus tard, le 8 décembre 1849, précisant que Joseph-Marie s'engage à payer, à la majorité respective de chacun des enfants, leur part du dix piastres que valait *la moitié de maison.*

À Noël 1849, il est connu de tous, probablement depuis quelque temps déjà, que les deux aînés, Marie et Joseph, ont décidé en accord avec leurs futurs conjoint et conjointe de la date de leur prochain mariage. Ce sera un mariage double à la fin de janvier. Joseph-Marie est d'accord avec les choix de ses enfants et met en œuvre le plan qu'il prépare depuis longtemps.

Dès le 23 janvier 1850, il se rend chez son notaire pour faire enregistrer ses décisions. Par contrat[4], il cède à son fils Jean-Baptiste, à titre d'héritage de sa mère, une partie de la terre familiale, de la terre à bois et du petit lopin de terre. Compte tenu de ses obligations envers ses jeunes enfants, Joseph-Marie conserve encore huit ans l'usufruit des biens qu'il a donnés à Jean-Baptiste. En attendant, ce dernier *sera logé, nourri et entretenu par ledit donateur ainsi que sa femme et ses enfants s'il se marie et par eux travaillant au profit du donateur.* Ce don, accepté par Jean-Baptiste, avec les obligations qui lui sont liées, deviendra effectif au début de 1858. Ces dons entre vifs des parents à l'un des fils, contre une rente viagère et alimentaire, étaient en quelque sorte la pension de vieillesse de l'époque.

Le même jour, devant le même notaire[5], Joseph-Marie achète de Marie, sa fille, les droits successoraux qui lui sont échus par le décès de sa mère. Ces droits sont établis à 20 livres et 15 chelins que Joseph-Marie s'engage à lui payer en trois versements annuels, dont 6 livres immédiatement. Le 28 janvier, lors de l'établissement du contrat de mariage de Marie[6] avec Placide Fontaine, il promettra en plus les dons suivants :

---

[4] Greffe d'Antoine Bernier, 23 janvier 1850, nº 278.
[5] Greffe d'Antoine Bernier, 23 janvier 1850, nº 277.
[6] Greffe d'Antoine Bernier, 28 janvier 1850, nº 280.

une somme de 4 livres et 5 chelins, dès l'automne prochain, ainsi qu'une vache, une brebis, un lit garni avec les rideaux, un rouet à filer, un coffre avec des hardes et linges de corps, deux nappes, une demi-douzaine d'assiettes, six couteaux de table, six fourchettes, six cuillères et six essuie-mains en toile du pays. Joseph-Marie en a fait expressément la mesure de ce qui devra être donné aux autres filles à leur majorité ou à leur mariage.

Le lendemain, 24 janvier, toujours par contrat devant maître Bernier[7], Joseph-Marie cède à Damase une partie de la double terre qu'il possède à Saint-Fabien, soit 2 arpents sur 40, plus un lot de 4 arpents par 5 environ. Il lui livrera dans trois ans les animaux, voitures, instruments d'agriculture et autres effets mobiliers qu'il lui a déjà promis. Il s'engage à lui fournir une grange-étable de 45 pieds par 25 et une grange de 50 pieds par 20, dans laquelle son frère Cléophas pourra aussi entreposer son foin. Enfin, il promet également de lui construire une petite maison de 18 pieds sur 20 couverte en planches, dans laquelle Damase s'engage à loger Cléophas jusqu'à sa majorité. Damase s'engage en outre à donner à sa sœur Peuplaise, à son mariage, la somme de 20 livres et 15 chelins, à titre d'héritage de sa mère, et un ménage semblable à celui donné à Marie. La donation ne prendra effet que dans trois ans pendant lesquels Damase sera logé, nourri et entretenu par son père, qui se réserve les produits et revenus de la terre pendant cette période.

Le 28 janvier, Joseph-Marie est partie au contrat de mariage de Joseph avec Marie Bélanger[8]. Il fait don à son fils de la moitié de la terre obtenue de Dominique Gamache sur laquelle il promet de lui bâtir une maison de 30 pieds par 25, à *l'automne prochain environ* et de la moitié de la terre à bois. Il lui promet, en plus des animaux, des instruments agricoles et des articles ménagers. Ce don est assorti d'obligations envers Dominique Gamache et envers sa sœur Monique, à qui il devra payer, à sa majorité, la somme de 20 livres et 15 chelins pour ses droits successoraux et fournir, lors de son mariage, un ménage semblable à celui donné à Marie. Joseph-Marie se réserve l'usufruit de la terre jusqu'à l'automne, mais *s'oblige à nourrir et entretenir ledit Donataire et sa femme jusqu'à l'automne 1851.* Joseph-Marie s'oblige à payer les six parts de terre appartenant aux six enfants encore mineurs à la majorité respective de chacun d'eux. Mais en attendant, Joseph pourra exploiter à son profit l'autre moitié de la terre qui ne lui appartient pas encore. Il devra remplir les charges, rentes et obligations envers Dominique Gamache conformément l'acte de donation du 26 septembre 1842.

Les mariages annoncés ont été célébrés à l'église de Saint-Simon le 29 janvier 1850. Joseph-Marie était témoin de Marie, sa fille aînée, alors que Dominique Gamache, grand ami de la famille, était témoin pour Joseph, son filleul. Louis Bélanger était témoin pour sa fille Marie. La noce a probablement duré quelques jours entre les familles des deux cousins Bélanger et la famille Fontaine. Une horloge transmise dans la famille depuis quatre générations est considérée comme un cadeau à Joseph et Marie à l'occasion de leur mariage. Le donateur était probablement Dominique Gamache, parrain et témoin de Joseph. Si l'horloge avait été donnée par Joseph-Marie, elle aurait figuré dans le contrat de mariage, qui détaillait avec précision tous les objets donnés.

Après les jours de fête et les visites des nouveaux époux aux quelques oncles et tantes établis à Saint-Simon, la vie se réorganise peu à peu, tenant compte des changements survenus depuis une semaine. Si Marie a quitté la maison familiale pour suivre son époux. Joseph a ramené à la maison la cousine Marie, devenue son épouse ; ils sont invités à partager la vie de la famille et à participer aux travaux communs.

Quelques semaines plus tard, soit le 16 mars 1850, Joseph-Marie a rendez-vous avec Antoine Bernier, son notaire, et deux concitoyens qu'il a demandés comme témoins d'un acte très important qu'il s'apprête à poser, son testament[9]. Tout est clair dans son esprit. Essentiellement, Joseph-Marie confirme les dons entre vifs déjà faits et enregistrés par actes notariés en faveur de Jean-Baptiste, Joseph et Damase. Mais il lui reste un jeune fils, Cléophas, encore mineur, auquel il lègue une terre de 2 arpents connue sous le no 106 à Saint-Fabien, voisine de celle qu'il vient de donner à Damase. Pour ce qui est de tous les biens mobiliers et immobiliers qu'il pourrait laisser à son décès, il les lègue à Jean-Baptiste, qu'il nomme son légataire universel et son exécuteur testamentaire.

---

[7] Greffe d'Antoine Bernier, 24 janvier 1850, nº 278..
[8] Greffe d'Antoine Bernier, 28 janvier 1850, nº 299.
[9] Étude Antoine Bernier, 16 mars 1850, nº 291.

Le 3 mai suivant, Joseph-Marie a la douleur de voir mourir son fils Damase, âgé de 22 ans seulement. Damase a vu venir la mort et il a eu le temps de faire son testament quelques heures seulement avant son décès, devant le notaire et deux témoins appelés en la maison familiale. Damase lègue à Jean-Baptiste, qu'il institue son légataire universel et son exécuteur testamentaire, tous ses biens dont le plus important est sans aucun doute la terre qu'il a reçue en don de son père en janvier dernier. Il transmet en même temps les obligations qui y sont attachées envers sa sœur Peuplaise et son petit frère Cléophas, aux termes du même acte de donation. À compter de 1853, Jean-Baptiste pourra exploiter à son profit ladite terre.

L'automne 1850 s'annonce souriant. Les deux jeunes épouses sont enceintes et attendent chacune leur premier bébé. Lequel des deux arrivera le premier ? Le 15 novembre apparaît la petite Cléophée Lafontaine, fille de Marie et de Placide, baptisée le même jour. Puis ce sera au tour du petit Joseph-André Bélanger, fils de Joseph et de Marie, né deux semaines plus tard, le 29 novembre et baptisé le lendemain. Ces deux enfants sont les premiers de leur génération et sont accueillis avec bonheur par leurs parents, leurs grands-parents, Joseph-Marie ainsi que Louis et Angélique et tous leurs jeunes oncles et tantes. Ces dernières ne se font pas prier pour cajoler les bébés et aider les mamans.

L'automne 1850 étant déjà avancé, la maison promise à Joseph par son père a-t-elle pu être construite au cours du printemps et de l'été, compte tenu du deuil vécu par la famille et de la surcharge de travail assumée par les survivants pour les semailles, la fenaison et la récolte des céréales ? Les jeunes époux ont-ils pu trouver enfin l'intimité qui leur a manqué depuis plusieurs mois ? La livraison des biens promis a peut-être été retardée : *une jument, une vache, deux brebis, une carriole, deux charrettes, un harnais, une charrue, une hache, une pioche, un poêle et tuyaux, un coffre avec ses hardes, une demi-douzaine d'assiettes de Fayence, six couteaux, six fourchettes, six cuillères en acier, une nappe et six essuie-mains en toile du pays, un chaudron avec son couvercle, six pots, environ.*

Le recensement de 1851, réalisé en janvier 1852, comportait, en plus de l'état de chaque famille ou ménage, un aperçu des possessions agricoles et des productions de l'année précédente. Selon le recenseur, la récolte de l'année 1851, à Saint-Simon comme à Saint-Fabien, est très mauvaise :

La récolte de cette année n'est pas même une moyenne entre les récoltes des années dernières, ces deux paroisses ont été bien maltraitées par une gelée survenue dans le mois d'août qui a détruit une partie des grains et des légumes et la mouche a fait disparaître ce qui restait de froment, la maladie ce qui restait de légumes.

Joseph-Marie Bélanger et sa famille habitent toujours dans leur maison unifamiliale, d'un seul étage, située sur le premier rang de Saint-Simon. Joseph-Marie, veuf, est entouré de ses enfants : Jean-Baptiste, qui déclare être instituteur, Florence, Geneviève, Marcelline, Monique, Peuplaise et Cléophas. Les deux derniers fréquentent l'école. Sur les 125 arpents occupés, 36 ont produit une récolte et 27 ont servi de pâturage ; 30 arpents sont en bois debout. En 1851, ils ont récolté 75 minots de blé, 20 minots d'orge, 32 minots de seigle, 20 minots de pois, 160 minots d'avoine, 400 minots de patates, 1500 bottes de foin, 30 livres de lin, 20 livres de laine. Ils possèdent 2 bœufs ou bouvillons, 7 vaches laitières, 5 veaux ou génisses, 2 chevaux, 22 moutons et 6 cochons. Ils ont produit pour l'alimentation 250 livres de beurre, 260 livres de bœuf et 1250 livres de lard. Les femmes ont tissé 19 verges d'étoffe foulée, 28 verges de toile et 40 verges de flanelle.

À Noël 1852, on sait déjà que des mariages se préparent pour le début de l'année 1853. Florence est fréquentée par Georges Gauvin, et Jean-Baptiste prépare son mariage avec Démerise Lavoie.

Dès le 31 janvier, Jean-Baptiste, à titre de représentant de son père, achète de Florence et de Geneviève, ses sœurs maintenant majeures, les droits successoraux échus. Le 5 février, le notaire Bernier se présente chez les Bélanger pour rédiger le contrat de mariage de Florence et de Georges Gauvin. On note la présence de Joseph-Marie, des frères et sœurs de Florence et des parents de Georges. Il s'agit d'un contrat en communauté de biens selon la coutume. On mentionne la part que chaque partie apporte. Georges est propriétaire d'une terre de 2 arpents de front au premier rang de Saint-Simon avec les bâtisses, les animaux, et les effets mobiliers donnés par ses parents et gagnés *par travaux et économies.* Florence apporte la somme de 20 livres et reçoit de son père les mêmes articles mobiliers et ménagers qui avaient été donnés à Marie. Georges et ses parents ont signé ;

Florence et son père n'ont su le faire, mais Jean-Baptiste, Monique,Peuplaise et Cléophas ont signé. Le mariage religieux a été célébré le 7 février et suivi des réceptions organisées pour les nouveaux époux.

Le 31 mars de la même année, Jean-Baptiste, accompagné de son père, se rend chez les parents de Démerise Lavoie pour établir, devant le notaire P. Fournier, un contrat de mariage[10]. Jean-Baptiste est désigné comme instituteur sans mention de ses propriétés ; Démerise reçoit de ses parents un rouet à filer, une *couchette anglaise*, un buffet et ses vêtements, ainsi que son avancement *d'héritage, payable à demande.* Démerise est accompagnée de ses parents, ses sœurs, ses cousines ainsi que dame Priscille Rioux, seigneuresse. Le mariage religieux est célébré le 4 avril 1853. Les nouveaux époux partageront la vie de la famille. Commence alors la saison des travaux agricoles qui tiendront tout ce monde occupé jusque tard dans l'automne.

Le 20 décembre 1853 à son domicile, en présence du notaire Bernier[11], Dominique Gamache a reconnu avoir reçu *à son entière satisfaction,* de Joseph-Marie et de Joseph, son fils, tous *les articles de rente et pension annuels et monétaires, soins et servitudes, conformément à l'acte de donation consenti* envers eux le 20 septembre 1842 et il donne quittance *pour la terre susdite sans préjudice à l'avenir.* Dominique Gamache est décédé 3 ans plus tard, le 9 juillet 1855, et a été inhumé le 11, à Saint-Simon. Il était le fils de Julien et de Judith Boucher et il était demeuré célibataire.

Les trois aînées ont déjà reçu leur part d'héritage. Les autres atteignent ou atteindront bientôt leur majorité. Le 20 juillet 1857, Monique, à peine 21 ans, déjà mariée depuis le 20 janvier précédent avec Édouard Lévesque, cultivateur de Sainte-Cécile du Bic, reconnaît avoir reçu tout ce qui lui était dû et en donne quittance. Le même jour, Marcelline, 24 ans, vend ses droits successoraux à Jean-Baptiste, ici représentant de son père, aux mêmes conditions que celles reconnues à ses quatre aînées. L'acquéreur s'engage à verser à demande la somme qui lui est due.

Le 22 février 1856, Jean-Baptiste Bélanger achète comptant de Frédéric Létourneau[12] une terre qu'il a payée 4 louis. Le 21 mars 1857, Jean-Baptiste, *agriculteur et instituteur,* achète la terre de son voisin, Édouard Bélanger, *contracteur,* pour 300 louis qu'il s'engage à payer à raison de 25 louis par année, sans intérêt jusqu'à l'échéance. Il s'agit de la terre connue plus tard sous le no 120, décrite comme une *terre d'habitation* de 2 arpents de front sur 30 arpents, *avec une maison, grange étable et autres bâtisses sus construites.* En garantie du paiement, ladite terre, ainsi que la terre familiale acquise en 1820 par Joseph-Marie sont hypothéquées en faveur du vendeur. Jean-Baptiste ajoute les lettres « insti. » à sa signature. Rien dans le contrat n'indique que Joseph-Marie ait donné son consentement pour l'hypothèque sur la terre 121.

---

[10] Greffe de P. Fournier sous le nº 495, enregistré le 21 mars 1859, sous le nº 7063.
[11] Minute nº 609.
[12] Greffe d'Antoine Bernier, nº 934..

****

Tableau général (par municipalités) des notaires ayant eu résidence (dûment nommée* dans les actes notariés) dans l'Est du Québec et ce aux XVIIe, XVIIIe et XIXe siècles**.

Pierre Collins (0373)

Note: **La lettre en majuscule** qui suit le nom d'un notaire signifie qu'il s'agit du même notaire et non d'un homonyme.

Amqui (Saint-Benoît-Joseph-Labre)

Honoré-J. Boucher	1898-1899

Baie-des-Sables (L'Assomption-de-Notre-Dame)

Jean-Ernest Larrivée	1867-1900
Auguste-Honoré Jean	1871-1872
Swibert-Vallier Larue	1883-1890

Bonaventure (Saint-Bonaventure)

Martin Sheppard	1827-1829
Thomas Pelletier	1876-1877

Cacouna (Saint-Georges)

Michel Saindon	1768-1780
Pascal Dumais	1820-1842
Alexandre Fraser	1831-1834
Rémy Ouellet	1833-1844
Joseph-François Talbot	1838-1849
Jean-Baptiste Beaulieu (père)	1842-1896
Michel-Honoré Saint-Jorre	1852-1878
Michel-Alfred Saint-Jorre (A)	1869-1879
Jean-Baptiste Beaulieu (fils)	1870-1875
Michel-Alfred Saint-Jorre (A)	1883-1900
Charles-Philippe-Arthur Beaulieu	1891

Carleton (Saint-Joseph)

Joseph-Guillaume Lebel	1833-1851
Pierre-Clovis Beauchesne	1865-1893

Gaspé (Saint-Albert)

Alphonse-Paul-Omer Dumais (A)	1867
Auguste-Honoré Jean	1871
Alphonse-Paul-Omer Dumais (A)	1876-1877

Iles-de-la-Madeleine

Jean-Baptiste-Félix Painchaud	1849-1889

Kamouraska (Saint-Louis)

Louis-Charles Conscient de Saint-Aubin	1769-1771
Jacques Colin	1780-1792
Bernard Dubergès	1799-1810
Thomas Pitt	1803-1813
Jean-François Fournel	1804-1805
Joseph Vézina	1805-1806
Pascal Taché	1809-1831
Jean-Baptiste Taché	1811-1849
Joseph Amyot	1812
Thomas Casault	1812-1837
Augustin Dionne	1815-1821
Charles-Herménégilde Gauvreau	1816-1817
Joseph Deguise	1817-1827
Pierre Gauvreau	1822-1824
Jean-Baptiste Martin	1830-1834
Zéphirin Pépin	1832
Joseph-Guillaume Lebel	1833
Joseph Garon	1835-1836
Alexandre Dupéré	1837-1843
Jean-Baptiste Pouliot	1840
Thomas Béchard (A)	1840-1841
Thomas-Horace Pinet	1842-1847
Pascal Dumais	1842-1873
Norbert Pelletier	1844
Joseph Roy	1844-1845

Thomas Lebel (B)	1844-1855
Félix Bédard	1846
Thomas Béchard (A)	1849-1883
Édouard Michaud	1855-1857
Joseph-Charles Lindsay	1858-1874
Thomas Lebel (B)	1858-1877
Henri Garon	1860-1874
Ovide Martineau	1861-1865
Louis-Charles Bégin	1861-1891
Jules Dumais	1862
Octave Martin	1863
Sévérin Dumais	1864
Joseph-Gabriel Pelletier	1864-1866
Polydore Langlais	1864-1883
Alphonse-Paul-Omer Dumais	1866-1871
Thomas-Michel-Télesphore Lebel (C)	1870-1871
Alphonse-Philippe Beaulieu	1872
Thomas-Michel-Télesphore Lebel (C)	1873
Thomas Pelletier	1877-1879
Thomas-Michel-Télesphore Lebel (C)	1877-1900
Joseph-Alphonse Blanchet	1892-1900

La Pocatière (Sainte-Anne)

Joseph Dionne	1742-1779
Nicolas-Jean-Olide Kerverzo	1748-1755
Joseph-Barthélémi Richard	1760-1766
Louis-Charles Conscient de Saint-Aubin	1767-1769
Louis Cazes	1780-1798
Augustin Dionne	1797-1798
François Sasseville	1799-1800
Jean-François Fournel	1805-1809
Joseph Vézina	1806-1807
Amable Bélanger	1832-1840
Ovide Martineau (A)	1840-1852
Luc-François Moreau (B)	1845-1846
Luc-François Moreau (B)	1848-1891
Florent Deguise	1849-1873
Ovide Bossé	1849-1850
Ovide Martineau (A)	1854
Louis-Benjamin Delagrave	1862
Ovide Martineau (A)	1866-1878
Jean-Norbert Anctil (C)	1867
Jean-Norbert Anctil (C)	1869-1876
Louis Lavergne	1871
Joseph Anctil	1876-1895
Louis-Joseph Bérubé	1883-1900

L'Isle-Verte (Saint-Jean-Baptiste)

Alexandre Fraser	1835-1860
Jean-Baptiste Chamberland	1838
Jean-Étienne Fraser	1838-1881
Louis-Narcisse Gauvreau	1841-1898
John Heath	1853-1873
William-Adhémar Heath	1868-1886
Louis-René Gauvreau	1871

Charles-Arthur Gauvreau	1886-1890
Charles-Philippe Beaulieu	1891-1894
Louis Bertrand	1899-1900

Matane (Saint-Jérôme)

Rémy Ouellet (A)	1842
Rémy Ouellet (A)	1844-1882
Luc-François Moreau	1846-1848
Achille Fournier	1861-1868
Didyme-Ferdinand de Saint-Aubin	1861-1888
Joseph-Étienne Gagnon	1886-1900

Mont-Joli (Notre-Dame-de-Lourdes)

Louis-Thomas Laroche	1881-1882
Charles-Philippe Beaulieu	1882-1885
Thomas Pelletier	1886-1900

New Carlisle (Saint-Étienne)

Martin Sheppard	1830-1879
Joseph-Guillaume Lebel	1852-1886
Louis-Joseph Riopel	1868-1880

New Richmond (Notre-Dame-des-Saints-Anges)

Hector Trépanier	1886-1900

Notre-Dame-du-Lac

Alphonse-Philippe Beaulieu	1872-1900

Paspiébac (Notre-Dame-de-la-Purification)

Martin Sheppard	1825-1827
Pierre-Clovis Beauchesne	1893-1900

Percé (Saint-Michel)

Joseph-Gabriel Pelletier	1865
Thomas-Michel-Télesphore Lebel	1872

Rimouski (Saint-Germain, Notre-Dame-du-Sacré-Cœur*, Sainte-Cécile-du-Bic)**

Pierre Gauvreau	1824-1861
Walston Dubord	1829-1833
Joseph Garon	1836-1880
Jacques James Reeves	1839-1854
John Heath	1842-1849
Pierre-Louis Gauvreau	1849-1884
Louis-François Garon	1854-1860
Édouard Michaud	1857-1872
Désiré Bégin (A)	1864-1876
Alphonse Poulin	1868-1895
Achille Fournier	1869-1882
Joseph-Valentin Gagnon	1873-1900
Antoine Blondeau	1874-1875
Louis-Sifroy Laroche	1875-1883
Désiré Bégin (A) *	1876-1900
Louis-Thomas Laroche	1882-1899
Louis-de-Gonzague Belzile	1895-1900
François Xavier Couillard **	1867-1868

Charles-François Lapointe **	1867-1869
Louis-René Gauvreau **	1871-1900

Rivière-au-Renard (Saint-Martin)

Alphonse-Paul-Omer Dumais (A)	1867-1869
Alphonse-Paul-Omer Dumais (A)	1871-1875
Delphis-Victor Pelletier	1877-1880

Rivière-du-Loup (Saint-Patrice)

Louis Amyot	1822-1825
Moïse Morin	1824-1872
Alexandre Fraser	1831
Alexis Beaulieu	1833-1860
Jean-Baptiste Chamberland	1838-1895
Jean-Baptiste Pouliot	1840-1888
Thomas Lebel	1843
Guillaume-Henri Beaulieu (A)	1849-1851
Jean-Baptiste-Basile Talbot	1850-1855
Jean-Anthime Roy	1854-1897
Guillaume-Henri Beaulieu (A)	1857-1866
Joseph-Thomas Jones	1861-1898
Napoléon Michaud	1881-1883
Thomas Béchard	1883-1888
Polydore Langlais	1883-1900
Antoine Blondeau	1885-1900
Joseph-Clément Dansereau	1893-1898
Joseph-Alyre Foisy	1897-1900

Rivière-Ouelle (Notre-Dame-de-Liesse)

Étienne Jeanneau	1674-1728
Louis-Charles Conscient de Saint-Aubin	1771-1775
Augustin Dionne	1798-1814
Thomas Pitt	1802-1803
Simon Fraser	1804
Pierre Garon	1812-1861
François Letellier de Saint-Just	1814-1828
Joseph Ouellet	1816
Pascal Dumais	1819
Michel-Honoré Saint-Jorre	1829-1848
Amable Bélanger (A)	1832
Amable Bélanger (A)	1839-1840
Luc Letellier de Saint-Just (B)	1841-1847
Louis-Thomas Chapais	1842-1847
Henri Garon	1847-1860
Luc Letellier de Saint-Just (B)	1849-1871
Ovide Martineau	1865-1866
Charles-Antoine-Ernest Gagnon	1869-1889
Étienne-Médard-Adélard Boucher	1870-1894
Georges Joseph Wilfrid Pion	1895-1896

Saint-Alexandre

Michel-Honoré Saint-Jorre	1851-1852
Guillaume-Henri Beaulieu	1852-1856
Alexandre Gagnon	1869-1883
Charles-Philippe-Arthur Beaulieu	1894-1900

Saint-André

Joseph Amyot	1812-1816
Louis Amyot	1817-1822
Ignace Bernier	1818-1830
Édouard Michaud	1826-1855
Jean-Baptiste Martin	1830
Alexandre Fraser	1831
Jean-Baptiste Pouliot	1840
Thomas Michaud	1842-1886
Pierre-Thémistocle Dupont	1844-1845
Guillaume-Henri Beaulieu	1853
Thomas Lebel	1855-1858
Michel-Isidore Canac dit Marquis	1877-1885

Saint-Arsène

Joseph-François Talbot	1849-1855
Jean-Anthime Roy	1852-1856
Jean-Gabriel D'Amour	1857-1858
Élie Angers	1859-1864
Thomas-Michel-Télesphore Lebel	1870
Napoléon Michaud	1874-1879
Michel-Alfred Saint-Jorre	1879-1883
Joseph-Étienne Gagnon	1885-1886

Saint-Denis

Joseph Garon	1835-1883
Thomas Béchard	1841-1849
Michel-Honoré Saint-Jorre	1848-1851
Joseph-Pierre Gagnon	1867-1872

Saint-Épiphane

Napoléon Michaud (A)	1879-1881
Napoléon Michaud (A)	1883-1884

Saint-Octave-de-Métis

Luc-François Moreau	1846
Octave Martin	1863-1880
Thomas Pelletier	1880-1884
Napoléon Michaud	1884-1900
Joseph-Alyre Foisy	1896-1897

Saint-Pacôme

Jean-Baptiste Martin 1860-1870

Saint-Pascal

Prudent Bernier	1828-1837
Jean-Baptiste Martin	1834-1871
François Pelletier	1838-1848
Norbert Pelletier	1844-1849
Édouard Parent	1848-1855
Jean-Baptiste Martin	1859-1860
Louis-Paul-Auguste Martin	1861-1900
Antoine Blondeau (A)	1871-1873
Antoine Blondeau (A)	1875-1884

Saint-Paul-de-la-Croix

Jean-Étienne Fraser	1873-1881

Saint-Simon

Antoine Bernier (A)	1831-1832
Antoine Bernier (A)	1835-1879
Henri Garon	1844-1847
Jean-Baptiste Martin	1870-1883
Joseph Fournier	1884-1898

Sainte-Anne-des-Monts

Jean-Norbert Anctil	1865-1867
Delphis-Victor Pelletier	1872-1877
Charles-Philippe Beaulieu	1881-1882

Sainte-Flavie

Walston Dubord	1834-1850
Joseph Roy	1846-1853
Joseph Fournier	1854-1877
Jean-Gabriel D'Amour	1855-1857
Charles-François Lapointe	1869-1878
Michel-Honoré Saint-Jorre	1878-1881
Thomas Pelletier	1884-1886

Sainte-Hélène

Norbert Pelletier	1849-1865
Joseph-Gabriel Pelletier	1865
Alexandre Gagnon	1865-1869
Napoléon Michaud	1869-1874
Paul Dessaint dit Saint-Pierre	1871-1897

Sainte-Luce

Walston Dubord	1831-1832
Jean-Bernard Pelletier	1839-1888
Siméon DeChamplain	1843-1890
Joseph Roy	1845-1846
Joseph-Valentin Gagnon	1871-1873

Trois-Pistoles (Notre-Dame-des-Neiges)

Augustin Dionne	1814-1815
Joseph Ouellet	1816-1865
Rémy Ouellet	1830-1833
Antoine Bernier	1832-1835
Pierre Fournier	1834-1890
Joseph-François Talbot	1836-1838
Étienne Boucher	1841-1845
Jean-Gabriel D'Amour	1855
Jules Dumais	1862-1871
Jean-Mathias Michaud	1869-1900
Alphonse-Paul-Omer Dumais	1871
Thomas Pelletier	1876
Alexandre Gagnon	1883-1900

Val-Brillant (Saint-Pierre-du-Lac)

Michel-Philias Laberge	1898-1900

* L'analyse a porté sur les notaires qui ont vraiment habité dans des localités de l'Est du Québec (de La Pocatière aux Iles-de-la-Madeleine) et non sur les notaires qui étaient de passage (donc en résidence temporaire, non officielle) et ce afin de palier au manque de notaires dans certains endroits.

* * L'analyse des lieux de résidence des notaires se termine en 1901; pour en savoir plus sur la pratique de ces notaires, veuillez consulter mes articles dans les numéros de L'Estuaire généalogique suivants: nos 131, 135, 138, 139 et 147.

Remarques: Il est à noter premièrement que ce tableau n'est pas final; en effet, il demeure des notaires non examinés:

Antoine-Gaspard Ouellet (1897-1900) et Charles-François Beaulieu (1900) dont les greffes sont déposés au Palais de justice de Rivière-du-Loup, André-Elzéar Guay (1868-1900) qui aurait pratiqué à Matane et Sainte-Luce (1868-1885) et dont le greffe est déposé à la BANQ-Rouyn-Noranda. Ces greffes seront éventuellement analysés lorsqu'ils seront consultables en ligne ou sur papier.

Il est à noter deuxièmement qu'il existe peut-être d'autres notaires qui auraient eu résidence officielle dans notre région pendant un certain laps de temps... ils sont à découvrir!

Je tiens à remercier madame Genevève Vezeau de la BANQ-Rimouski pour son aide technique à la réalisation de ce tableau général des notaires de l'Est du Québec dont les greffes -encore existants aujourd'hui complètement ou partiellement- sont déposés dans divers centres régionaux de la BANQ du Québec.

Pour consultation, veuillez vous adresser à madame Vezeau (418-727-3500 poste 6318).

* *

Six familles de Lac-au-Saumon sont parties pour Coppell, Ontario

Source : Le Progrès du Golfe, 20 mai

Cinquante adultes de Lac-au-Saumon sont partis mercredi soir pour aller demeurer en Ontario, le gouvernement de cette province leur ayant assuré des maisons meublées et les mettant en état de posséder leurs propres terres. Ces familles prétendent, en outre, qu'elles recevront des salaires moyens de 5,50 $ par jour au lieu de 4,00 $ qu'elles recevaient au Québec.

Le premier des 3 groupes qui émigrent de Lac-au-Saumon à Coppell au nord de Sault-Ste-Marie dans le nord-ouest de l'Ontario se compose de la famille de M. Elzéar Turbide, son épouse, ses enfants Gilbert, Lauréat, Marie-Berthe, Rodrigue, Yvette, Gisèle, Léopold et Renald Turbide. Deux de ses frères, Antoine et Prosper Turbide et plusieurs membres de leurs familles font partie du même contingent. L'âge des enfants varie de 3 mois à 26 ans. Ces cultivateurs passaient ordinairement l'hiver à la coupe du bois dans la région de Coppell; ils ont décidé d'éviter les trop nombreux déménagements qu'il leur fallait s'imposer et, à la demande de M. le curé Albert Millette de Coppell, ils s'établiront en permanence dans cette municipalité.

C'est le second groupe qui quitte la Vallée de la Matapédia pour aller résider en Ontario. Outre l'avantage d'avoir une propriété à eux et être mieux payés, ces émigrants soulignent qu'ils seront logés, qu'ils seront sujets à des taxes moins élevées et qu'ils auront la facilité d'appartenir à un syndicat reconnu (l'Union des Ouvriers de chantiers et de moulins à scie). À Coppell, on leur offre à chacun des lots de 75 acres au prix de 38 $ ou 39 $ le lot.

Ces citoyens de Lac-au-Saumon, tout en affirmant avoir de bonnes raisons de déménager ainsi, n'en manifestèrent pas moins quelque souci ou inquiétude en partant pour l'étranger, la plupart quittant un voisinage de vingt années ou plus pour une région inconnue.

SOCIÉTÉ DE GÉNÉALOGIE ET D'HISTOIRE DE RIMOUSKI
ÉTAT DES PRODUITS ET DES CHARGES (Comptabilité de caisse)

Pour l'exercice terminé le 31 Mars 2019

PRODUITS	2018-2019	2017-2018	Écart
Revenus des membres et chercheurs	8 864,29 $	9 407,58 $	(543,29 $)
Vente de l'Estuaire et publicité	435,39	257,96	177,43
Autres revenus de fonctionnement	3 160,11	3 920,08	(759,97)
Ventes de livres	2 711,00	2 682,36	28,64
Revenus d'activités	0,00	0,00	0,00
Dons	27 692,49	6 766,68	20 925,81
Subventions	2 882,00	3 827,59	(945,59)
Revenus d'intérêts	76,76	66,03	10,73
Remboursement TPS et TVQ	744,24	1 350,27	(606,03)
Produits divers	7,75	7,75	0,00
TOTAL DES PRODUITS	**46 574,03 $**	**28 286,30 $**	**18 287,73 $**
CHARGES			
Fonctionnement			
Production de l'Estuaire	2 389,73 $	3 256,20 $	(866,47 $)
Bibliothèque	575,36	753,28	(177,92)
Cours et Conférences	545,41	881,98	(336,57)
Internet (Accès et équipement)	934,26	1 087,63	(153,37)
Coût des ventes	857,91	1 063,77	(205,86)
Salaires et avantages sociaux	4 058,88	4 995,54	(936,66)
Dépenses d'activités	0,00	0,00	0,00
Administration			
Entretien des équipements	1 405,99	818,50	587,49
Loyer	1,00	1,00	0,00
Papeterie et fourniture	743,93	590,71	153,22
Timbres	214,74	189,88	24,86
Téléphone	294,54	447,87	(153,33)
Assurances	772,50	750,19	22,31
Frais bancaires	578,90	71,40	507,50
Charges diverses	1 235,99	1 125,04	110,95
Taxes - TPS et TVQ	1 155,14	1 538,40	(383,26)
Autres dépenses	24 910,99	7 266,90	17 644,09
TOTAL DES CHARGES	**40 675,27 $**	**24 838,29 $**	**1 212,49 $**
EXCÉDENT AVANT AJUSTEMENT D'ACTIFS	**5 898,76 $**	**3 447,71 $**	**17 075,24 $**
Ajustement d'actifs	0,00	1 437,81	(1 437,81)
EXCÉDENT DES PRODUITS SUR LES CHARGES	**5 898,76**	**2 009,90**	**18 513,05**

SOCIÉTÉ DE GÉNÉALOGIE ET D'HISTOIRE DE RIMOUSKI
BILAN COMPARATIF (Comptabilité de caisse)

Au 31 Mars 2019

ACTIF	2018-2019	2017-2018	Écart
Actif à court terme			
Encaisse	20 316,80 $	16 221,81 $	4 094,99 $
Placements - dépôts garantis	7 625,00	7 625,00	0,00
Inventaire - produits	2 891,50	1 855,73	1 035,77
	30 833,30 $	25 702,54 $	5 130,76 $
Bibliothèque			
-Répertoires , dictionnaires,monographies. cédérom et autres	155 768,00	155 000,00	768,00
Fonds numérisé Drouin (Microfilms)	100 000,00	100 000,00	0,00
Microcrofilm des notaires	12 000,00	12 000,00	0,00
Microfiches des Mormons	2 500,00	2 500,00	0,00
Autres	0,00	0,00	0,00
	270 268,00 $	269 500,00 $	768,00 $
Autres immobilisations			
Mobilier et équipement	57 500,00 $	57 500,00 $	0,00 $
	57 500,00 $	57 500,00 $	0,00 $
TOTAL DE L'ACTIF	**358 601,30 $**	**352 702,54 $**	**5 898,76 $**
PASSIF			
Passif à court terme			
Comptes à payer	0,00 $	0,00 $	0,00 $
	0,00 $	0,00 $	0,00 $
Avoir des membres			
Solde au début de l'exercice	352 702,54 $	274 659,54 $	78 043,00 $
Éxcédent des produits sur les charges	5 898,76	2 009,90	3 888,86
Redressement d'inventaire	0,00	76 033,10	(76 033,10)
Solde à la fin de l'exercice	358 601,30 $	352 702,54 $	5 898,76 $
TOTAL DU PASSIF ET DE L'AVOIR DES MEMBRES	**358 601,30 $**	**352 702,54 $**	**5 898,76 $**

Lettre circulaire de Mgr Léonard, évêque de Rimouski, à son clergé en date du 31 mars 1923

Source : le Progrès du Golfe, 28 avril 1923

NDLR – Cette lettre circulaire devait être lue et expliquée en chaire.

Il faut déplorer amèrement la recrudescence de l'usage des boissons enivrantes en plusieurs endroits. Méprisant les sages avis, les conseils multipliés, les directions très claires de l'autorité religieuse, s'évertuant à violer, sans s'exposer à la punition, les justes lois civiles, on se procure des alambics ou tout autre instrument qui atteint le but désiré, on distille des liqueurs chargées d'alcool, mais pleines de substances nocives, on en fait un usage domestique et un commerce clandestin illégal.

Par ces moyens coupables que l'on s'ingénie à varier afin d'éviter d'être dénoncés et justement condamnés à l'amende ou à la prison, l'intempérance, l'ivrognerie et tous les désordres qui en sont l'accompagnement ou la suite, renaissent dans les campagnes, où la tempérance s'était établie, formait une mentalité saine et préparait une génération moins scandalisée et plus forte contre les tentations et la gourmandise. Des hommes vraiment criminels, pleins d'hypocrisie, se constituent en pourvoyeurs de cette industrie immorale, et trouvent dans la passion de leurs clients la facile compensation des amendes qu'il leur faut quelquefois verser au trésor public. Des citoyens, dont l'esprit devrait pourtant se montrer plus droit, ne rougissent de louer cet abus, d'encourager les délinquants, de protéger et de couvrir ceux que la main de la justice a pu saisir.

Comme il arrive parfois que des gens malintentionnés se transforment en théologiens et en maîtres de la morale, proclamant que la fabrication domestique de l'alcool pour un usage familial ou restreint, le commerce des produits distillés clandestinement et en marge des lois, la violation des règles salutaires qui sauvegardent l'ordre public, ne constituent aucune faute morale, cette doctrine malsaine se répand et des catholiques pratiquants se laissent berner par ces faux docteurs, et en viennent à préparer à la maison des boissons alcooliques, sans songer à la source d'abus et de malheurs qu'ils ouvrent ainsi.

Afin de signaler avec autorité le danger qui grandit, de prémunir les simples, d'ouvrir les yeux de ceux qui pourraient être de bonne foi, de convaincre d'erreur et de supercherie les hérauts et les chevaliers du *monstre alcool,* dans le but de dresser un nouvel obstacle sur le chemin de l'esprit méchant qui veut multiplier, par la distillation et le commerce clandestin des alcools, les dangers qui menacent tant déjà le salut des âmes et la santé des corps, le saint Nom de Dieu invoqué et de l'avis du Conseil diocésain, je *défends formellement* à qui que ce soit, dans les limites du diocèse, sous peine de *désobéissance grave* :

1. De fabriquer pour soi ou pour d'autres, de se procurer ou d'aider quelqu'un à se procurer, de garder ou d'aider quelqu'un à garder en sa possession, d'une manière illégale, de cacher sciemment ou de permettre de cacher dans ses propriétés, de transporter, installer, employer des alambics, serpentins ou tous autres appareils en tenant lieu, servant à faire des boissons enivrantes de n'importe quel nom, possédant un degré d'alcool prohibé par la loi;
2. De se livrer, en contravention à la loi civile, à la distillation ou fabrication des dites boissons enivrantes, ou d'y coopérer, soit en montrant le procédé, soit de toute autre façon;
3. D'acquérir, garder en sa possession, transporter, vendre, ou distribuer d'une manière quelconque les boissons enivrantes désignées plus haut, contrairement aux dispositions de la loi, et de favoriser ces diverses opérations.

Les raisons de la présente interdiction, la gravité d'une désobéissance, à l'autorité légitime en une matière aussi importante, les termes de la triple défense concernant les *instruments, la fabrication et l'usage illégal des boissons* devront être **clairement expliqués en chaire.** En suivant tous la même direction, juxtaposant nos efforts calmes mais infatigables, nous arracherons ceux qui nous sont confiés au torrent qui menace de les submerger, nous tiendrons haut la sainte croix de tempérance, et rallierons autour de ce divin *labarum* (1) tous ceux qui voudront être sauvés.

(1) Étendard portant une couronne, une croix et le monogramme de Jésus-Christ.

* *

L'ermite Toussaint Cartier

Laurent Bérubé (23)

L'esprit de Toussaint Cartier habite désormais le centre-ville de Rimouski. Ce personnage important du patrimoine de la région a vécu au 18e siècle. Il a désormais élu domicile au centre-ville de Rimouski, juste à côté du bureau d'information touristique.

Passants et visiteurs pourront ainsi voir et contempler une statue de l'ermite légendaire qui a vécu sur l'île Saint-Barnabé, au large de Rimouski, pendant près de 40 ans, jusqu'à sa mort en 1767.

La sculpture fait 9 pieds et 6 pouces, soit près de 3 mètres de hauteur. On y voit l'ermite, âgé de 40 ans, qui regarde l'arrivée de voyageurs vers son île, accompagné de son chien. Il s'agit d'un hommage que lui rend ici toute une communauté. En effet, le projet de 38 000$, parrainé par la Société de généalogie et d'histoire de Rimouski, a été soutenu par 63 donateurs individuels et 7 organismes publics et privés. Il fait partie de la collection d'œuvres d'art public de la Ville de Rimouski. Le maire, Marc Parent, souligne l'importance de reconnaître les bâtisseurs pour la Ville de Rimouski : « On a un devoir de mémoire. C'est un objectif pour moi d'assurer qu'au fil des années, on aura cette capacité de se remémorer les Rimouskoises et les Rimouskois qui ont contribué à l'évolution de cette ville ».

L'esprit des lieux

La sculpture intitulée « L'Esprit des lieux » a été conçue et réalisée par l'artiste rimouskois Christian Girard avec le soutien de l'artiste gaspésien de Rivière-à-Claude, Claude Rioux, d'Hélène Lévesque, de Catherine Girard, fille du sculpteur, et d'Armand Dubé. Cela fait 2 ans que M. Girard et ses collaborateurs travaillent sur cette sculpture faite de fibre de verre sur armature de métal déployé. Ce projet, débuté en 2005, est né de la fascination que ce personnage et son histoire ont exercé sur moi dès mon arrivée à Rimouski en 1978, raconte M. Girard : « Le mystère qu'a suscité sa vie a imprégné l'île et se manifeste à l'emplacement de la sculpture. Il a le visage serein et regarde, la main droite en visière, circuler les visiteurs sur son île. De sa main gauche, il calme son chien, explique l'artiste ».

De g. à d. Guy Bernier, président de la SGHR, le maire Marc Parent, Christian Girard, Claude Rioux, Hélène Lévesque et Armand Dubé.

ADRESSE DE RETOUR
L'Estuaire généalogique
Société de généalogie
et d'histoire de Rimouski
110, rue de l'Evêché Est
Rimouski (Québec) G5L 1X9

Imprimé
poste-publications
port payé à Rimouski
Enregistrement
#40049995

ASSEMBLÉE NATIONALE
QUÉBEC
Place aux citoyens

Hôtel du Parlement
1045, rue des Parlementaires, bureau 2.23
Québec (Québec) G1A 1A4
Tél. : 581 628-1017 | Téléc. : 418 643-7919

Bureau de circonscription
320, rue St-Germain Est, bureau 400
Rimouski (Québec) G5L 1C2
Tél. : 418 722-9787 | Téléc. : 418 725-0526
harold.lebel.rimo@assnat.qc.ca

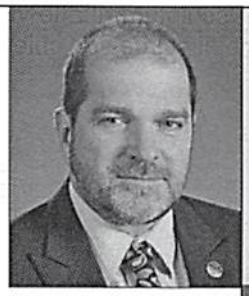

Harold LeBel
Député de Rimouski

Pharmacie
Marie-Josée Papillon et Mireille Martin inc.

462, St-Germain
Rimouski, QC G5L 3P1
T 418 727-4111
F 418 723-3200
papillon@assystmail.com

Lun. et mar. : 9h00 à 18h00
Mer., jeu., ven : 9h00 à 20h00
Samedi : 9h00 à 13h00
Dimanche : Fermé

LIVRAISON GRATUITE

SERVICE DE GARDE, LIGNE SANS FRAIS : 1 844 560-3146

CONSEILS PROFESSIONNELS ET PERSONNALISÉS

membre affilié à Proximed

RH Solutions
Innovation Web et logiciel

263, avenue Rouleau, Rimouski (Québec), G5L 5T9
Tél : 418 722-0040 Téléc : 418 724-3754
Courriel : services@rhsolutions.ca
rhsolutions.ca